

DOSSIER DE PRESSE 9/11/23

## RÉDUCTION DES DÉCHETS : SUD VENDÉE LITTORAL SE MOBILISE

Pour réduire nos déchets, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral s'est engagée dans un vaste plan d'actions à l'horizon 2026. À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets du 18 au 26 novembre 2023, elle propose un cycle de rendez-vous tout public, et s'engage également à accompagner les initiatives vertueuses des communes.

**Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !** Tel est le message porté par l'Ademe à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets du 18 au 26 novembre 2023. Cette année, l'évènement met l'accent sur la réduction des emballages, tout l'enjeu étant d'en avoir un usage sobre et plus responsable.

Engagée dans un plan de réduction des déchets et convaincue de la nécessité de réduire notre production de déchets et la quantité d'emballages, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral a souhaité s'associer à cet évènement en mobilisant la population mais aussi les communes du territoire.



**« C'EST DÉCIDÉ. JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! »**

En adoptant des gestes et comportements éco-responsables, de consommation durable, chacun d'entre nous peut contribuer à réduire les impacts environnementaux de sa consommation mais aussi à réaliser des économies :

- Privilégier les contenants réutilisables ou réemployables dans les commerces de vente au détail
- Boire l'eau du robinet
- Dire non aux imprimés publicitaires
- Préférer le carton au plastique
- Si plastique il y a, préférer le plastique recyclé

Siège administratif – 107, Avenue du Maréchal  
de Lattre de Tassigny – 85 400 Luçon

+33 (0)2 49 58 00 99

dechets@sudvendeelittoral.fr

- Suivre les consignes de tri et privilégier le recyclage
- Réutiliser les emballages
- Prolonger au maximum la durée de vie des objets, grâce à la réutilisation ou la réparation
- ...

Afin de sensibiliser le grand public à cette problématique, Sud Vendée Littoral propose plusieurs actions en association avec plusieurs acteurs du territoire.

## Demandez le programme !

### CAFÉ RÉPARATION

*Offrez une nouvelle vie à vos petits appareils d'électroménager grâce aux bénévoles du centre social de Luçon La Bulle d'R !*  
**Samedi 18 nov. | 10h15 | Déchèterie du Maingreau | Les Magnils-Reigniers**

### ATELIERS « COSMÉTIQUES & PRODUITS MÉNAGERS ZÉRO DÉCHET »

*Apportez des petits pots avec leur couvercle et une petite bouteille avec bouchon, pour rapporter un échantillon de chaque produit à la maison !*  
**Samedi 18 nov. | 15h | Salle du Lavoir | Sainte-Hermine**  
**Judi 23 nov. | 14h | La Bulle d'R | Luçon**  
**Samedi 25 nov. | 10h30 | Salle du conseil de La Faute-sur-Mer | L'Aiguillon-la-Presqu'île**  
Inscription au 06 76 21 02 58 ou à [df29@hotmail.fr](mailto:df29@hotmail.fr)

### STAND « LE PLEIN D'IDÉES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS AU QUOTIDIEN »

**Vendredi 24 novembre | Matin | Stand du Club Nature Environnement - Marché de Sainte-Hermine**

### UNE SÉLECTION DE LIVRES À DÉCOUVRIR

Découvrez les coups de cœur des médiathèques intercommunales à Luçon et Mareuil-sur-Lay-Dissais, et sur le portail de la médiathèque !  
[www.mediatheques-sudvendeelittoral.fr](http://www.mediatheques-sudvendeelittoral.fr)



### UN JEU-CONCOURS

Rempotez un kit emballage zéro déchet ! Rendez-vous à partir du lundi 18 novembre sur la page Facebook de la Communauté de communes.

## UNE MOBILISATION COLLECTIVE

La Communauté de communes s'engage plus largement à accompagner et valoriser les initiatives communales en faveur du tri et de la réduction des déchets.

Ainsi le jeudi 30 novembre 2023, elle propose à l'ensemble des communes du territoire la signature d'une charte d'éco-exemplarité, dont les objectifs sont les suivants :

- Développer la culture de la « prévention des déchets » pour que celle-ci s'inscrive dans le quotidien de tous
- Accompagner les communes dans l'évolution des pratiques pour mieux trier et réduire les déchets
- Permettre à chaque commune d'être actrice et de fédérer les usagers autour de la prévention des déchets sur le territoire

Cette charte a été coconstruite au printemps 2023 avec la commission en charge de la « politique des déchets » de la Communauté de communes, composée d'élus municipaux. L'ensemble des engagements, obligatoires et optionnels, émanent donc des propositions des membres de ces deux commissions.

Les communes signataires s'engagent toutes dans un socle d'engagements communs qui peut être complété par des actions complémentaires, selon le choix de chacune des communes. Voici le socle commun :

- définir un binôme élu-agent, référent et garant du respect de la démarche
- sensibiliser l'ensemble des équipes (agents et élus) à la réduction des déchets
- assurer un tri exemplaire des déchets au sein des collectivités par les agents et élus
- proposer des solutions de tri aux usagers dans les équipements communaux



## POUR SUD VENDÉE LITTORAL : UN PLAN EN 5 ÉTAPES

Engagée dans un vaste plan de réduction des déchets à l'horizon 2026, la Communauté Sud Vendée Littoral vise plusieurs objectifs :

- Réduire le tonnage de nos déchets ménagers : atteindre 423 kg de déchets produits par habitant en 2030 (contre 688 en 2022). Une ambition haute mais réalisable si chacun participe activement à cet effort collectif.

- **Améliorer notre pratique du tri sélectif**
  - **Réduire notre impact environnemental**
  - **Maîtriser notre facture**
- 
- **Étape 1 : un recensement des foyers entre juillet et novembre 2023**
    - **Enquête en ligne ou par téléphone** sur le site [www.enquete9.com](http://www.enquete9.com) ou au 02 52 74 00 79 du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Cette participation permettra aux foyers de recevoir leur future carte d'accès en déchèterie.
  - **Étape 2 : à partir de novembre 2023**
    - **Mise en conformité des bacs d'ordures ménagères**
    - **Envoi postal des cartes d'accès en déchèterie**
  - **Étape 3 : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024**
    - **Démarrage du contrôle d'accès en déchèterie** (nécessité d'avoir la carte d'accès)
  - **Étape 4 : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025**
    - **Année blanche de la redevance incitative** (comptabilisation des levées de bacs d'ordures ménagères et du nombre de passages en déchèterie)
  - **Étape 5 : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026**
    - **Démarrage de la redevance incitative et facturation**



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

La Communauté de communes accompagne les habitants dès à présent dans cette démarche de réduction des déchets en les guidant dans le compostage des biodéchets, le tri des emballages, en développant le réemploi et la réparation des objets du quotidien.

Pour toute question, contacter notre service Déchets : 02 49 58 00 99 (de 9h à 12h du lundi au vendredi) ou [dechets@sudvendeelittoral.fr](mailto:dechets@sudvendeelittoral.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDEE LITTORAL  
107, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
85 400 Luçon  
02 51 97 64 64

[accueil@sudvendeelittoral.fr](mailto:accueil@sudvendeelittoral.fr)

[www.cc-sudvendeelittoral.fr](http://www.cc-sudvendeelittoral.fr)



Conception : service Communication CC SVL

